

RISQUES NATURELS

commune de: **ALLEMONT**

Ministère de l'Équipement et du Logement - Groupe d'Études et de Programmation (cellule Réseaux et Servitudes) 9 quai Créqui 38 Grenoble

l
é
g
e
n
d
e

-  ZONES DE DÉPLACEMENTS
-  ZONES DANGEREUSES
-  ZONES D'HABITATIONS
-  COLS ET COLS DE VALLÉES
-  COLS ET COLS DE VALLÉES
-  LIMITE COMMUNALE
-  ZONE DE CONSTRUCTION AVEC PROTECTION

Vu pour être annexé à mon arrêté en date de ce jour.
Grenoble, le 12 JUN 1974
Pour le Préfet
Le Chef de Bureau délégué

établi le 31. 8. 1972
modifié le 03. 3. 1973
Echelle 1/10.000

